



Rapport de la Commission financière

Comptes 2019

(du 27 mai 2020)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la commission

Pour le PS:	M. Michaël Othenin-Girard M. Pascal Bühler Mme Silvia Locatelli M. Patrick Jobin	rapporteur
Pour le PLR:	M. Daniel Surdez M. Christophe Ummel M. Alain Vaucher M. Cédric Haldimann	
Pour le POP:	M. Julien Gressot M. Karim Boukhris M. Nathan Erard	
Pour l'UDC:	M. Marc Schafroth M. Lionel Favre	président
Pour Les Verts:	Mme Monique Erard M. Sven Erard	vice-président

Composition du Conseil communal

M. Théo Bregnard, président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Marc Arlettaz, vice-président, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

Mme Sylvia Morel, directrice du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines (DFER).

M. Théo Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Mme Katia Babey, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Pour l'examen des comptes 2019, la Commission financière s'est réunie en plénum, à une seule reprise, le 11 mai 2020, en situation extraordinaire, au Pavillon des Sports, afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale dû à la pandémie du Covid-19.

Le Conseil communal a participé *in corpore* à ladite séance, accompagné de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances, et de Mme Virginie Augsburgers, assistante de direction et rédactrice des procès-verbaux.

MM. Lionel Favre et Michaël Othenin-Girard ont siégé pour la première fois, en remplacement respectivement de MM. Hughes Chantraine et Oguzhan Can, démissionnaires.

À titre exceptionnel et en prévision du congé maternité de Mme Virginie Augsburgers, assistante de direction, son futur remplaçant pendant cette période, M. Gabriel Da Rocha Paiva, actuellement apprenti en 3^{ème} année au service des ressources humaines, était présent à ladite séance aux fins de se familiariser avec le fonctionnement de la Commission financière.

Présentation générale des comptes 2019

Les comptes 2019 présentent **un déficit de CHF 3'333'982.14**. Le résultat économique, avant la prise en compte des revenus extraordinaires, est estimé à un déficit de **CHF 9.4 millions**. Il présente une **amélioration de CHF 6 millions** par rapport au budget économique 2019 estimé à CHF 15.4 millions.

En comparaison des résultats économiques des comptes 2016, 2017 et 2018, qui présentaient respectivement des déficits de CHF 13.3 millions, CHF 12.4 millions et 11.6 millions, le déficit structurel 2019 diminue, mais demeure un problème inquiétant.

Les principales variations des charges et produits entre les comptes économiques de 2018 et 2019 représentent une amélioration totale de CHF 2.2 millions, qui s'expliquent respectivement par une détérioration de CHF -3.6 mios comprenant une diminution des recettes fiscales (CHF - 0.7 mio), une augmentation des frais de déneigement (CHF - 0.9 mio), des amortissements (CHF - 0.7 mio), la valorisation des bâtiments du patrimoine financier (CHF - 0.8 mio), des redevances d'électricité (CHF - 0.5 mio) et par une amélioration de CHF 5.8 mios comprenant les charges de personnel (CHF + 0.9 mio), la facture sociale (CHF + 1.7 mio), le prélèvement aux fonds (CHF + 2.3 mios), des intérêts passifs (CHF + 0.4 mio), des divers (CHF + 0.5 mio).

La diminution du déficit économique de CHF 6 millions indiquée ci-dessus provient principalement des variations des charges et produits entre le budget économique et les comptes économiques 2019, à savoir une amélioration au niveau des charges du personnel (CHF 1.3 mio), des intérêts passifs (CHF 0.6 mio), de la facture sociale (CHF 2.2 mios), des recettes fiscales (CHF 2.1 mios), des subventions cantonales (CHF 0.7 mio), de la péréquation financière (CHF 0.5 mio) et diverses variations (CHF 0.7 mio), ainsi qu'une détérioration de la valorisation des terrains et des bâtiments du patrimoine financier (CHF - 2.1 mios).

L'amélioration du déficit de CHF 6.1 millions (différence entre le résultat économique de CHF 9.4 mios et le résultat final de CHF 3.3 mios) s'explique par la rénovation des Anciens Abattoirs et de la Maison du Peuple (CHF - 1.9 mio), la vente de l'Usine électrique et la réévaluation des garages

(CHF 2.4 mio), les bénéfices sur les ventes de terrains et d'immeubles (CHF 1.6 mio), la refacturation de prévoyance.ne aux écoles, SIS et les taxes causales (CHF 1.2 mio), ainsi que la réévaluation de la participation de Viteos (CHF 2.8 mio).

Évolution des recettes fiscales entre les comptes 2018 et 2019

Si pour les personnes physiques, les recettes fiscales en 2019 augmentent de CHF 2.1 millions (y compris les frontaliers pour CHF 1.4 mio), celles relatives aux personnes morales diminuent de CHF 2.3 millions par rapport aux comptes 2018. En y ajoutant divers éléments pour CHF - 0.5 million, l'évolution entre les comptes 2018 et 2019 présente une **détérioration de CHF 0.7 million**.

Évolution des recettes fiscales entre le budget 2019 et les comptes 2019

Si pour les personnes physiques, les recettes fiscales augmentent de CHF 4.2 millions (y compris les frontaliers pour CHF 0.9 mio), celles liées aux personnes morales diminuent de CHF 1.7 million. En y ajoutant divers éléments pour CHF - 0.4 million, l'évolution entre le budget et les comptes présente une **amélioration de CHF 2.1 millions**.

Évolution de la masse salariale et des effectifs

Les charges du personnel sont inférieures au budget de CHF 1.3 million en raison notamment de remboursements importants d'assurances (CHF 1.0 mio) et de la diminution de la masse salariale (CHF 0.3 mio).

Quant à l'effectif des emplois plein temps (EPT), il a diminué de 5.73 EPT par rapport au budget 2019 et de 9.13 EPT par rapport aux comptes 2018.

À ce sujet, il faut relever que ces dernières années, les effectifs sont relativement stables, voire en 2019 en-dessous du budget, à l'exception de la Sécurité publique et du SIS, qui n'ont pas pu recruter du personnel comme prévu. Par rapport aux comptes 2018, cette diminution est en lien avec l'École obligatoire qui a réduit le nombre de classes et par conséquent le nombre d'enseignants de 8.21 EPT.

Diverses remarques

Les charges de biens, services et autres charges d'exploitation sont stables. Bien que la dette augmente, les intérêts diminuent grâce à des conditions

favorables sur le marché financier et à des renouvellements d'emprunts à long terme à des taux inférieurs à 1 %.

La réévaluation du patrimoine financier est inférieure au montant du budget, car des travaux ont été reportés et des terrains et immeubles ont été dévalués en lien avec la hausse des appartements vacants.

L'endettement augmente en rapport avec le déficit économique de la Ville et son autofinancement est insuffisant. De plus, l'enregistrement de certaines recettes n'apporte pas forcément de trésorerie (par exemple la réévaluation de la participation Viteos).

Les emprunts à court et long termes sont passés de CHF 395 millions (2017) à CHF 415 millions (2018) pour atteindre CHF 430 millions en 2019. En janvier 2019, il a été versé la part de la Ville à l'assainissement de prévoyance.ne (CHF 16.7 millions).

De plus, à la demande de l'Etat, la Ville a transféré CHF 30 millions de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif à l'excédent du bilan (montant provenant de la dissolution en 2018 de la provision prévoyance.ne).

Il faut également relever que la réserve de politique conjoncturelle de CHF 13.7 millions n'a pas été impactée en 2019.

Investissements

L'écart en 2019 entre les investissements effectifs soumis (CHF 8.9 mios) et ceux budgétés (CHF 11.2 mios) est de CHF 2.3 millions ; certains projets n'ayant pas pu démarrer, dont celui du terrain des Foulets.

Quant à l'écart en 2019 entre les investissements effectifs non soumis au mécanisme de maîtrise des finances (CHF 8.2 mios) et ceux budgétés (CHF 12.2 mios), il est de 4 millions. La raison de cet écart s'explique par la difficulté de les planifier, car ils sont souvent réalisés avec Viteos.

Prises de positions des représentants des groupes

Préavis du groupe PS

Nous nous réjouissons de constater que, grâce à la maîtrise des finances de l'administration communale, mais également à quelques opérations

comptables extraordinaires, les comptes 2019 sont meilleurs que prévus au budget.

Cependant, malgré les nombreux sacrifices consentis par les collaborateurs et la population de la Ville, le déficit économique reste trop important et place encore et toujours notre cité face à une capacité financière en berne. De plus, ces sacrifices ne sont pas sans conséquences sur le personnel et il est essentiel de rester très attentifs aux conditions de travail. Le groupe socialiste remercie l'ensemble de l'administration pour ses efforts.

Il est maintenant acquis que notre ville, tout comme d'autres communes d'altitude, ne retrouvera pas une situation financière saine sans une répartition plus équitable des richesses au sein du canton et une augmentation de ses ressources par des actions concrètes visant à la faire rayonner.

Le dossier de la péréquation n'est pas clos et le futur chantier des charges géo-topographiques permet d'entrevoir des solutions positives pour La Chaux-de-Fonds. Continuons d'investir et d'innover dans notre ville aux qualités reconnues mondialement afin d'affronter nos difficultés financières ainsi que les crises en cours et à venir avec les meilleurs atouts.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR recommandent l'acceptation des comptes 2019.

La rigueur des services communaux permet un respect des charges budgétées pour le dernier exercice. Nous tenons avant tout à saluer cet effort. Cela permet de profiter pleinement des améliorations, liées à la hausse des recettes fiscales et à la baisse de la facture sociale notamment, pour réduire le déficit. Néanmoins, la situation reste extrêmement critique avec un déficit économique de plus de 9 millions.

Il s'agira maintenant de renforcer l'attractivité de notre commune pour tendre à une augmentation de la population à moyen terme, et à court terme arrêter l'hémorragie qui nous préoccupe pleinement. Le but étant d'accroître notre assiette fiscale sans en augmenter le coefficient. De plus, une reconnaissance des surcharges liées à la géo-topographie par le Canton sera nécessaire pour continuer à faire vivre notre ville en tant que telle.

Concernant les investissements, nous ne pouvons qu'encourager le Conseil communal à les accomplir pour maintenir une dynamique économique dans notre région. Bien que nous sachions qu'une partie des investissements dépendent d'autres organismes, nous regrettons que l'ensemble de ceux-ci n'aient pu être réalisés, d'autant que les taux d'intérêt actuels sont extrêmement profitables.

Préavis du groupe POP

Les commissaires du POP ont pris connaissance des comptes 2019. Une fois de plus, le résultat des comptes débouche sur une amélioration sensible par rapport au budget. Bien qu'une certaine prudence dans l'élaboration d'un budget soit louable, cette politique de la caisse vide sert depuis cinq ans à justifier les coupes budgétaires, le maintien d'une politique d'austérité, la vente d'immeubles et les mesures salariales sur le personnel. Il faut que cela cesse. Pour retrouver une dynamique positive, il est nécessaire de se tourner vers l'avenir en positionnant la Ville dans une perspective combinant le social, la culture, l'économie de proximité et l'écologie. La fortune de la Ville permet de mener ce plan de relance pour conserver et attirer de nouveaux habitants.

Si la Ville obtenait une juste répartition des ressources au sein du Canton, les comptes 2019 seraient largement positifs. Le Canton doit prendre ses responsabilités en mettant un terme à ces injustices.

La crise actuelle démontre, si besoin était, la nécessité d'un État fort pour soutenir la population, les entreprises, les associations et le monde culturel en cas de coup dur. Ceux qui le jugeaient trop gros réclament désormais son aide à grand cri. Dans ce contexte, il est nécessaire que la Ville joue son rôle, notamment par rapport au tissu associatif et à la précarité.

Les commissaires populistes tiennent à relever les efforts importants du personnel communal dans des conditions difficiles et le remercient.

Préavis du groupe UDC

Les commissaires UDC ont pris connaissance des comptes 2019 avec intérêt et inquiétude.

Intérêt car le déficit est moins pire que prévu lors du budget. Des améliorations mais également des détériorations, souvent difficilement

estimables lors de l'élaboration du budget, sont venues modifier le résultat 2019. Parmi ces éléments, le résultat de l'impôt sur les personnes physiques qui s'est légèrement amélioré. Quel sera l'impact du COVID-19 pour 2020 et même sur 2021 ? Certainement que ce ne sera pas très réjouissant.

Inquiétude car nous voyons que les économies et les éléments exceptionnels tendent à toucher le fond. De ce fait, il devient difficile de pouvoir compter sur ces résultats bienvenus.

Les commissaires UDC relèvent ainsi qu'il sera nécessaire de ne pas relâcher la pression et faire ainsi valoir nos droits sur ce qui nous est dû en phase avec la reconnaissance des surcharges géo-topographiques dont le Conseil d'État peine à redistribuer la part due. Il faudra également veiller à ce que cette redistribution ne soit pas accompagnée de compensations en faveur de l'État.

Un effort devra encore être fait pour la promotion de la Ville afin d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants, avec une campagne de promotion digne et attirante. À ce sujet, le groupe UDC attend avec impatience le rapport du Conseil communal au sujet de la promotion économique.

En conclusion, les commissaires UDC sont reconnaissants envers tous les services pour la maîtrise du budget et envers le Conseil communal pour la gestion des finances 2019.

Préavis du groupe Les Verts

Année après année, les représentants du groupe des Verts saluent les efforts continus fournis par l'exécutif ainsi que par l'ensemble du personnel communal afin de réduire le déficit économique de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ce dernier, même s'il montre une amélioration de 6 mios par rapport au budget, reste néanmoins très important et se monte à 9.4 mios.

En analysant les chiffres, nous pouvons constater que les dépenses sont contrôlées et restent dans une fourchette majoritairement légèrement à la baisse par rapport à celles budgétées. La Ville souffre définitivement d'un manque de recettes. À noter la dégradation constante de celles provenant des personnes morales.

La situation économique de 2019 n'explique pas tout. Les baisses successives des indices fiscaux ont fortement impacté le potentiel des revenus des villes. Les chiffres sont parlants, voire même troublants, car les entreprises rapportent cette année moins que les travailleurs frontaliers. Habitants et travailleurs frontaliers deviennent les principaux contribuables. C'est donc surtout grâce à eux que notre collectivité peut encore fournir les services dignes d'une ville de la taille de La Chaux-de Fonds.

Il reste également le problème des investissements, qui sont insuffisants pour maintenir les infrastructures en bons état et donc à futur, la remise à niveau risque de coûter cher et l'avenir s'annonce des plus compliqués encore, la faute au virus !

Les représentants du groupe des Verts accepteront les comptes 2019.

Adoption des rapports des sous-commissions

Seules les commissions du DSEPE et du DIC1 ont pu se réunir, en date du 17 mars 2020.

La tenue des séances des autres commissions du DJASS, du DUBRE et du DFER a dû être annulée en raison de la situation liée au Covid-19.

L'examen des comptes 2019 desdites commissions a néanmoins pu être réalisé grâce au soutien, à l'excellent travail et à la précieuse collaboration du personnel communal et plus particulièrement aux assistantes de direction des dicastères et à l'administratrice du DUBRE, qui ont grandement contribué à la rédaction des rapports des sous-commissions. Que ces personnes soient ici sincèrement remerciées pour leur engagement et le travail effectué.

Lors de sa séance, la Commission financière a passé en revue les différents rapports qui n'ont pas soulevé de questions particulières. Les rapports des sous-commissions sont adoptés à l'unanimité des membres.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport est adopté par voie électronique, à l'unanimité des membres.

Approbation des comptes 2019

Le projet d'Arrêté d'approbation des comptes 2019 tel que présenté par le Conseil communal est approuvé à l'unanimité des membres.

Remerciements

La Commission financière adresse ses remerciements au Conseil communal, à la cheffe du service des finances et au personnel du secrétariat du dicastère des finances, plus particulièrement à Mme Virginie Augsburger, pour la qualité de la rédaction du procès-verbal de la séance plénière.

Elle tient également à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré et qui œuvrent à la bonne marche de l'administration communale dans cette période pandémique particulière, et réitère ses vifs remerciements aux assistantes de direction des dicastères et à l'administratrice du DUBRE.

La Commission financière remercie finalement l'ensemble des employé-e-s de tous les services pour le professionnalisme et l'engagement complet dont ils font preuve au quotidien malgré les difficultés financières de notre commune.

Pour la Commission financière
Pascal Bühler
Rapporteur